



DÉPARTEMENT DU RHONE
ARRONDISSEMENT DE LYON
CANTON D'IRIGNY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : COMPTE-RENDU AU CONSEIL MUNICIPAL DES ACTES DE GESTION ACCOMPLIS PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DÉLIBÉRATION DU 9 JUIN 2020

L'an deux mille vingt deux, le cinq juillet, le conseil municipal s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur MOROGE Jérôme, Maire.

Convocation envoyée le 28/06/2022

Compte-rendu affiché le 06/07/22

Président : Monsieur Jérôme MOROGE

Secrétaire élu: Madame Anne DEMOND.

Rapporteur : Monsieur Jérôme MOROGE

MEMBRES PRÉSENTS À LA SÉANCE

Jérôme MOROGE ; Marlène BONTEMPS ; Wilfrid COUPE ; Maryse DOMINGUEZ ; Sandrine COMTE ; Patrice LANGIN ; Marine BOISSIER ; Thierry DUCHAMP ; Ahlame TABBOUBI ; Marcel GOLBERY ; Jean-Luc PAYS ; Anne DEMOND ; Alain DONJON ; Max SEBASTIEN ; Nora BELATTAR ; Sandrine BELMONT ; Lionel RUFIN ; Marjorie MERCIER ; Marion LECLERE ; Levana MBOUNI ; Michèle CALVANO ; Bernard JAVAZZO ; Claude MOUCHIKHINE ; Pierre-Marie MAUXION

ABSENTS EXCUSÉS AVEC PROCURATION

Maryse MICHAUD a donné procuration à Marjorie MERCIER

Jacques ROS a donné procuration à Wilfrid COUPE

Eliane CHAPON a donné procuration à Patrice LANGIN

Dominique LARGE a donné procuration à Marlène BONTEMPS

Yann-Yves DU REPAIRE a donné procuration à Marine BOISSIER

Oihiba DRIDI a donné procuration à Thierry DUCHAMP

Johnny CARNEVALI Arrivée à 18h36 a donné procuration à Jean-Luc PAYS

Maud MILLIER DUMOULIN a donné procuration à Claude MOUCHIKHINE

ABSENT

Anissa HIDRI

-----oooOooo-----

Mesdames, Messieurs,

Faisant application des dispositions de l'article L.2122-22 du Code général des Collectivités territoriales, le Maire est chargé pour la durée de son mandat de l'accomplissement de divers actes de gestion municipale énumérés dans la délibération du 9 juin 2020.

J'ai l'honneur de vous rendre compte ci-après des décisions prises par le Maire.

Ce compte-rendu de décisions prises dans le cadre de la délégation ne donne pas lieu à un vote.

Date de l'acte et nature de l'opération	Nom de la partie intéressée
<p>03 juin 2022 Clôture de la régie de recettes Couture dans le cadre de la transformation de la régie de recettes Ecole communale de musique en régie de recettes Arts et Couture. (décision VILLE_2022DC046) Visée par la Préfecture le 03/06/2022</p>	<p>FINANCES</p>
<p>03 juin 2022 Clôture de la régie de recettes Arts Plastiques dans le cadre de la transformation de la régie de recettes Ecole communale de musique en régie de recettes Arts et Couture. (décision VILLE_2022DC045) Visée par la Préfecture le 03/06/2022</p>	<p>FINANCES</p>
<p>01 juin 2022 Marché conclu avec la société GREEN STYLE pour l'entretien des espaces verts du cimetière communal à compter du 1^{er} juillet 2022, pour un an. Montant du marché : 13 807 € HT.</p>	<p>SERVICES TECHNIQUES</p>

<p>(décision VILLE_2022DC044) Visée par la Préfecture le 01/06/2022</p>	
<p>25 mai 2022 Tarifs séjours jeunesse été 2022.</p> <p>(décision VILLE_2022DC043) Visée par la Préfecture le 25/05/2022</p>	<p>POLE FAMILLES</p>
<p>25 mai 2022 Nomination d'un régisseur mandataire suppléant de la régie d'avance Pôle enfance.</p> <p>(décision VILLE_2022DC042) Visée par la Préfecture le 25/05/2022</p>	<p>FINANCES</p>
<p>25 mai 2022 Dépôt de plainte auprès du Procureur de la République contre personnes indéterminées pour mise en danger de la vie d'autrui (pollution aux PFAS).</p> <p>(décision VILLE_2022DC041) Visée par la Préfecture le 25/05/2022</p>	<p>DIRECTION GENERALE</p>
<p>23 mai 2022 Contrat de location du théâtre la Maison du Peuple avec la régie SLCI REGIR à l'occasion de l'Assemblée Générale « le Clos de Haute Roche ».</p> <p>(décision VILLE_2022DC040) Visée par la Préfecture le 23/05/2022</p>	<p>POLE CULTURE</p>
<p>23 mai 2022 Contrat de location du théâtre la Maison du Peuple avec l'association ARTEMPSDANSE pour la tenue de spectacles de danse le samedi 11 juin 2022.</p> <p>(décision VILLE_2022DC039)</p>	<p>POLE CULTURE</p>

Visée par la Préfecture le 23/05/2022	
<p>18 mai 2022</p> <p>Convention de mise à disposition de la salle de proximité Robert d'Aversa et de la Canopée avec l'association le B.A.C.O pour deux ans à compter de la date de signature de ladite décision.</p> <p>(décision VILLE_2022DC038)</p> <p>Visée par la Préfecture le 18/05/2022.</p>	<p>VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE</p>
<p>06 mai 2022</p> <p>Transformation de la régie de recettes de l' Ecole communale de musique en régie de recettes Arts et Couture, regroupant les régies Ecole de musique Arts plastiques et Couture.</p> <p>(décision VILLE_2022DC037)</p> <p>Visée par la Préfecture le 06/05/2022</p>	<p>FINANCES</p>
<p>06/05/ 2022</p> <p>Nomination d'un régisseur titulaire et mandataire suppléant de la régie de recettes Arts et Couture.</p> <p>(décision VILLE_2022DC036)</p> <p>Visée par la Préfecture le 06/05/2022</p>	<p>FINANCES</p>
<p>06 mai 2022</p> <p>Nomination de mandataires de la régie de recettes Arts et Couture.</p> <p>(décision VILLE_2022DC035)</p> <p>Visée par la Préfecture le 06/05/2022</p>	<p>FINANCES</p>
<p>28/04/2022</p> <p>Demande de subvention auprès de l'État au titre des dotations de soutien à l'investissement public local (DSIL) pour la requalification de l'Allée d'Aversa en cheminement piétonnier.</p>	<p>DIRECTION GENERALE</p>

Demande portant sur un montant de 8 000€, représentant 20 % du montant de l'opération estimée à 40 000€.

(décision VILLE_2022DC034)

Visée par la Préfecture le 28/04/2022

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés avec 0 voix POUR,

32 sans participation,

Décide

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

PREND ACTE des actes de gestion.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS

Certifié,